

## Tableau des aides du Programme d'Interêt Général de Caen la mer (PIG)

### Propriétaires bailleurs

TYPES DE TRAVAUX	NIVEAU DE LOYER	TAUX MAXIMAL DE SUBVENTION	PLAFOND DE TRAVAUX SUBVENTIONNABLES HT
Travaux lourds sur logement indigne et très dégradé (indice de dégradation inférieur à 0,55)	Loc 2 (-30% du loyer du marché)	25 %	1000 €/m2 dans la limite de 80 m <sup>2</sup> par logement
	Loc 1 (-15% du loyer du marché)	15 %	
Travaux sur logement moyennement dégradé (ID compris entre 0,35 et 0,55)	Loc 2 (-30% du loyer du marché)	20 %	750 €/m2 dans la limite de 80 m <sup>2</sup> par logement
	Loc 1 (-15% du loyer du marché)	10 %	
Travaux de lutte contre la précarité énergétique des locataires (gain énergétique minimal de 35 %)	Loc 2 (-30% du loyer du marché)	20 %	
	Loc 1 (-15% du loyer du marché)	10 %	

Les loyers plafonds sont calculés à partir du loyer de marché dans le parc locatif privé, à laquelle il est appliqué une réduction en fonction du niveau de Loc'Avantages (Loc 1, Loc 2, Loc 3). Ils sont fixés par commune.

Pour définir le plafond applicable à un logement, on multiplie le plafond de loyer communal par un coefficient dépendant de la surface : plus le logement est petit, plus le loyer plafond est élevé au m<sup>2</sup>.

Le propriétaire peut connaître le montant du loyer plafond grâce à un [simulateur](#) sur le site de l'anah.

<b>Niveau de ressources des locataires – Loc 2 (social)</b>		
<b>Composition du ménage</b>	<b>Zone B1</b>	<b>Zone B2 et C</b>
Personne seule	23 488	21 139
Couple	31 368	28 231
Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge(1)	37 721	33 949
Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge	45 539	40 985
Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge	53 571	48 214
Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge	60 376	54 338
Personne à charge supplémentaire	+ 6 736	+ 6 061
<b>Niveau de ressources des locataires – Loc 1 (intermédiaire)</b>		
<b>Composition du ménage</b>	<b>Zone B1</b>	<b>Zone B2 et C</b>
Personne seule	32 084	28 876
Couple	42 846	38 560
Personne seule ou couple ayant 1 personne à charge(1)	51 524	46 372
Personne seule ou couple ayant 2 personnes à charge	62 202	55 982
Personne seule ou couple ayant 3 personnes à charge	73 173	65 856
Personne seule ou couple ayant 4 personnes à charge	82 465	74 219
Personne à charge supplémentaire	+ 9 200	+ 8 277